

# ASSEMBLÉE NATIONALE

30 mars 2023

---

BÂTIR LA SOCIÉTÉ DU BIEN VIEILLIR - (N° 643)

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

## AMENDEMENT

N ° AS703

présenté par

M. Falorni, M. Isaac-Sibille, Mme Bergantz, M. Lecamp, Mme Josso, Mme Maud Petit,  
M. Turquois, M. Philippe Vigier et les membres du groupe Démocrate (MoDem et Indépendants)

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 11, insérer l'article suivant:**

À l'article 11, après les mots « de prévention » sont insérés les mots « auprès des résidents et de leurs proches aidants ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Les travaux de la Haute Autorité de Santé font état des difficultés que rencontrent les aidants : manque de repos, difficultés à déléguer les tâches, inquiétude pour le proche aidé.

Les conséquences sont nombreuses : vie professionnelle perturbée, risque d'isolement accru mais surtout risque pour leur santé du fait de l'épuisement.

L'IGAS rappelle dans son rapport que les études montrent une dégradation de l'état de santé de l'aidant au fur et à mesure de l'augmentation de sa charge.

Ainsi et dans l'objectif de répondre à ces problématiques, il est proposé par cet amendement que les EHPAD puissent financer, via leurs forfaits soins et dépendance, des actions de prévention envers les aidants telles que des formations, des ateliers (y compris des ateliers de relaxation) et des groupes de parole.